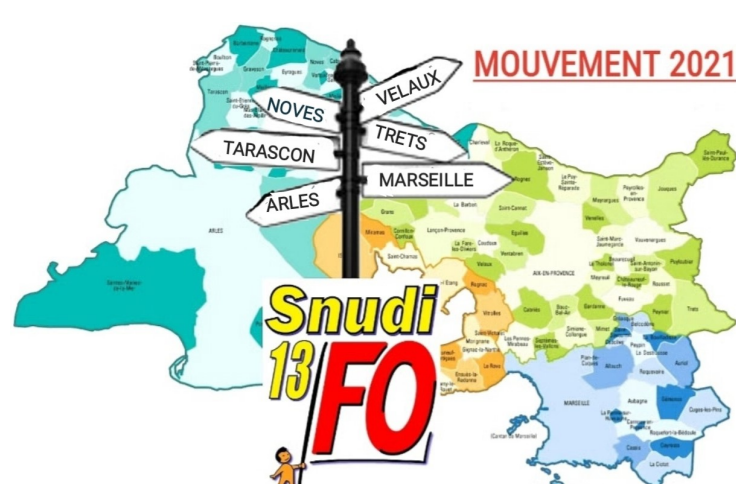


MOUVEMENT 2021



**Réception et
correction des accusés
de réception**

**vendredi 30 avril au
vendredi 14 mai**

Si vous avez participé au mouvement cette année, vous allez pouvoir récupérer votre accusé de réception depuis l'application MVT1D **du vendredi 30 avril au vendredi 14 mai**.

Sur SIAM, cliquez sur « phase intra-départementale » puis « accusé de réception », « générer mon accusé de réception ».

Cet accusé de réception constitue la preuve de votre participation au mouvement intra-départemental.

Si vous ne l'avez pas reçu, il vous faut contacter de toute urgence le service du mouvement de la DSDEN : ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr

Saisir le SNUDI-FO pour toute difficulté !

L'accusé de réception comportera vos éléments du barème (base + bonifications éventuelles)

Ce que vous devez faire :

Il faudra vérifier tous les éléments (vœux et barème) et corriger si nécessaire les éléments erronés ou manquants (bonification carte scolaire, bonification médicale, points REP/REP+, situation familiale...).

Vérifiez l'ordre des priorités de vos vœux.

Rappel :

- priorité 10 = normal, vous avez le diplôme pour postuler sur le poste
- Priorité 30 = vous ne disposez pas des conditions pour obtenir le poste à titre définitif (diplôme, certification, liste aptitude...). Vous pourrez éventuellement l'obtenir à titre provisoire.
- Priorité 90 = Ne dispose pas des conditions pour obtenir le poste (diplôme, certification, liste aptitude...) = suppression du vœu !

Uniquement en cas de correction, vous devrez retourner cet accusé **avant le vendredi 14 mai** à la DSDEN, par mail à ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr avec comme objet « votre NOM-Contestation barème », accompagné des pièces justificatives si besoin.

Si aucune correction, inutile de renvoyer l'accusé !

Ce que vous ne pouvez pas faire :

Changez l'ordre des vœux, rajouter ou supprimer un vœu !

Toutefois, si vous constatez une erreur grossière de postes, ne correspondant pas à la zone géographique de l'ensemble de vos vœux, il est possible de faire appel à la clémence de l'Administration pour vous permettre de demander l'annulation d'un vœux.

Contactez le syndicat qui appuiera votre demande auprès du service !

Suivi de votre mouvement

Afin que les délégués du personnel FO puissent vérifier vos vœux et votre barème, merci de nous renvoyer :

- la [fiche de suivi FO à télécharger >ICI<](#)
- la copie de votre accusé de réception (corrigée si nécessaire)



MOUVEMENT 2021

PERMANENCE téléphonique par vos délégués :

Franck : [07.62.54.13.13](tel:07.62.54.13.13) Sandra : [06.27.34.73.17](tel:06.27.34.73.17)

Laurence : [06.27.02.14.16](tel:06.27.02.14.16) Luc : [06.61.14.39.19](tel:06.61.14.39.19)

Jean-Philippe : [06.81.60.64.35](tel:06.81.60.64.35)

Muriel : [06.86.93.58.32](tel:06.86.93.58.32)

ou par mail : contact@snudifo13.org



**PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER**

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Carte 2021 disponible ! [>>ICI<<](#)

Quels avantages ?

- 1/ Vous pouvez fractionner votre paiement sur autant de mois restant en 2021
- 2/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts
- 3/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement
- 4/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière.
- 5/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

